

Agente en produits textiles AFP

Agent en produits textiles AFP

Textiles

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de
formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^{re} année d'apprentissage: 500–
900 francs

2^e année d'apprentissage: 600–
1000 francs

En tant qu'agente ou agent en produits textiles, tu fabriques des tissus, câbles ou cordages, en fibres naturelles ou artificielles, utilisés dans l'industrie vestimentaire, l'ameublement ou les transports. Tu confectionnes des articles textiles techniques, comme des drapeaux ou des filets de pêche. Tu démarres les installations, surveilles la production et contrôles la qualité des produits finis.

Tâches

Tâches spécifiques à la fabrication de produits textiles

- Approvisionner les machines en matières premières brutes (fils) provenant des stocks, par exemple mettre le fil dans la machine à coudre
- Préparer et mesurer les quantités de produits chimiques (colorants, lessives, acides) indiquées sur les fiches techniques des commandes, respecter les consignes de sécurité
- Mettre en place les équipements des appareils et des machines en fonction de la technique de production utilisée, comme la filature, le câblage, le tissage ou le tricotage
- Régler les machines automatisées selon les instructions reçues et démarrer les installations
- Durant la production, prélever des échantillons et les faire tester en laboratoire pour vérifier leur résistance à la déchirure et au brûlage ou la tenue de la couleur, par exemple
- Surveiller la production, modifier si nécessaire certains paramètres de réglage et intervenir en cas de dysfonctionnement technique

Tâches spécifiques à la confection de produits textiles techniques

- Commander les quantités de matières nécessaires
- Couper les textiles à la main ou à la machine
- Régler et mettre en route les installations d'assemblage selon la technique appropriée (collage, couture, soudure) et conformément aux directives de sécurité
- Alimenter les machines pour les travaux de finition, comme des rubans, des fermetures ou des décorations
- Surveiller les différentes étapes de la production

Contrôle, stockage

- Contrôler les produits finis, signaler les défauts
- Emballer, étiqueter et stocker les articles dans les entrepôts
- Trier les articles qui doivent subir un conditionnement particulier

Entretien des produits finis

- Effectuer des travaux simples de maintenance sur les machines et nettoyer les appareils
- Recycler ou éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur

Environnement de travail

En tant qu'agente ou agent en produit textiles, tu travailles dans des ateliers industriels, sur des machines et des installations de production. Les horaires de travail sont généralement réguliers. Tu portes un équipement personnel de protection comprenant des gants, des lunettes ou un casque auditif pour effectuer certaines tâches.

Tu trouves des débouchés dans les entreprises de fabrication de textiles principalement en Suisse alémanique et au Tessin. Les emplois dans ce secteur sont rares en Suisse romande. Le nombre de places de travail est limité.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Esprit méthodique
- Capacité à supporter les bruits
- Bonne acuité visuelle
- Aptitude à travailler en équipe

Intérêts

- Travailler le tissu, le cuir, le papier
- Travailler avec précision
- Réaliser des tâches techniques
- Travailler avec des machines

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de l'industrie textile

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe intercantonale à Zurich (enseignement en allemand)

Cours interentreprises

5 jours sur 2 ans

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'agente ou d'agent en produits textiles

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'agente ou agent en produits textiles, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **technologue en textile**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/technologue-en-textile-cfc>

. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Swiss Textiles

<https://swisstextiles.ch/>

Fédération textile suisse (en allemand ou anglais)

Schweizerische Textulfachschule (STF)

<https://www.stf.ch/>

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/26309?lang=fr>